20 years HBD 3D

20 ans, HBD 3D.

Oui oui oui, ... 20 ans déjà, 20 ans que le tout premier règlement 3D belge a pris naissance dans l'esprit vagabond d'une petite équipe qui, après avoir vu ce type de tir chez nos voisins, a souhaité l'essayer en Belgique.

1999 est l'année de naissance de ce premier règlement, les premières compétitions pouvaient commencer. La Belgique n'était pas en retard, et même plus, puisque le 3DI (3D International) comme nous l'appelons communément n'existait pas encore ; le premier C.M. (championnat du monde) a eu lieu en France à Sully-sur-Loire en 2003 et celui-ci était uniquement un "par équipe".

Mais n'allons pas trop vite, je vois déjà certains d'entre vous (dans les anciens ..... ☺) dire : "Hé mais .... on tirait déjà du 3D avant ça !....).

Revenons donc quelques années en arrière et voyons ce qu'il s'est passé.

Oui, c'est vrai, c'est dans les années 97 à 99 que le club E.B.S.A. (East Belgium Schuting Club) installé à Battice, dans la région liégeoise, organisait chaque année un parcours découverte. Ce parcours se déroulait sur deux jours et mélangeait 2D / 3D et même, parfois, des cibles mobiles ; tout cela pour le plus grand plaisir de tous.

Ces parcours découvertes se sont arrêtés en 1999 suite à la scission entre la section archerie et la section "armes à feu" de E.B.S.A. mais ça....., c'est une autre histoire.

Brusselman Alain

Jusque-là rien de concret. C'est dans le courant de l'année 1998 que l'équipe en place, Alain Brusselman, Georges Huin, Thierry Marsin, Serge Suleau, Henri Willems, Jean-Pierre Vleugels et Jean Vanden Dunghen, commençait à mettre sur papier les premières lignes du règlement 3D belge.

Willems Henri

C'est après avoir examiné les quelques règlements de nos voisins plus ou moins proches (canadiens, scandinaves et Français) que le groupe a pris la décision de s'orienter vers le règlement Français. Plus proche de notre façon de voir, celui-ci, avec quelques adaptations était le plus compatible à nos envies.

La naissance eu lieu en janvier 1999.

1999 ⟹ 2019,

20 ans .... c.q.f.d.

En 20 ans, il s'en est passé des choses, des évolutions …… petite rétrospective ……

Le règlement est là, il faut maintenant organiser des compétitions, on peut dire que les volontaires ne se bousculent pas au portillon.

Matériel trop cher, organisation compliquée, pas assez d'archers pour justifier un tel investissement, sont les principaux obstacles à la mise en place de ce type de tir.

1999, seul A.G.C. (Archerie Grisly Club) de Sprimont a relevé le défi. A lui seul il a organisé "le championnat 3D". 4 tirs, 4 fois monter et démonter un terrain … un travail énorme. Ce championnat a pris fin la même année.

C'est à partir de *2001* que le club C.A.P. (Archerie Club Comblain-au-Pont) et E.A.C.C. (à l'époque European Archery Country Club) ont commencé des tirs amicaux.

L'intérêt du 3D grandissait…….

Au fait, ce règlement de 1999, que contenait-il ?

Passons quelques grands points en revue :
- Les flèches pour arc chasse : 30 gr pour les hommes et 20 gr pour les femmes.
- Ciblerie : Pas de définition particulière de la ciblerie au niveau de la taille ou grandeur des zones de tir.
- Distance de tir : Arc avec viseur, pas de tir rouge, entre 0 et 45 mètres.
  Arc nu, pas de tir bleu, entre 0 et 35 mètres.
- Les points : Le cercle au centre de la zone vitale 15 points.
  Zone vitale : 10 points.
  Corps de l'animal : 5 points.

2002, 2003 …… calme plat …… pas d'évolution, les tirs amicaux se poursuivent jusqu'en *2004*.

Il a fallu attendre la saison *2005* pour que les choses bougent enfin et qu'une organisation de compétition se mette en place.
Le **"TOURNOIS DES 4 SAISONS"** était né.
Quatre clubs, quatre tirs, en fin de saison l'archer ayant le plus de points sur trois des quatre manches remporte le titre dans sa catégorie.
(C.A.P. en hiver, C.D.C. au printemps, A.G.C. en été et A.C.E. en automne).

Ce tournoi est accompagné de quelques modifications du règlement :
- Instauration d'un pas blanc pour les jeunes 25 mètres maxi.
- Changement de comptage des points :
  - Petite zone au centre du cercle de la zone vitale (Spot) : 10+
  - Cercle au centre de la zone vitale : 10 points.
  - Zone vitale : 8 points.
  - Corps de l'animal : 5 points.

2006, 2007..... Quid ? ..... pas d'organisation officielle, uniquement des tirs amicaux avec l'arrivée dans le circuit d'un club de la région flamande DTZ (De Trappers Zandbergen).

Et les compétitions internationales ? Où en sommes-nous ?

C'est en 2005 que le premier championnat du monde individuel va se dérouler mais pas de Belge présent.

Cocorico, la Belgique va très vite embrayer et dès le CM suivant (2007) à Sopron en Hongrie nos deux premiers petits Belges étaient présents. Pour nos archers, Serge Verrier et Peter Puttemans, sélectionnés pour ce C.M., c'est une aventure qui commence et qui ne s'arrêtera

Verrier Serge

Puttemans Peter

plus. Serge a participé à tous les C.M. et C.E. depuis cette date soit 12 années consécutives de championnat. Hongrie, Espagne, Italie, Autriche, Croatie, Estonie, Slovénie, France et Suède sont les pays où il a défendu nos couleurs avec quelques beaux résultats à mettre en avant,

- 5e place au C.M. 2007 de Sopron – Hongrie
- 3e place au C.E. 2008 de Punta Umbria – Espagne.
- 3e place au C.E. 2010 de Sassari – Italie

Pour notre équipe 3DI la machine est lancée, elle va s'étoffer, en fonction des années, de plusieurs noms, Boxho Claudine, Toussains Mireille, Vandervelden Vincent, Bungeneers Daniel, Lucas André, de Wrangel Simon, Haine Jean-Marc, Gobelet Pascal, de Winter Claude, Verstappen Dorien, Heylen Greet, Mortier Patricia, Geurts Brieuc,
De Cleyn Johan, Van den Wouwer Godelive, Tyers Gerald, Van Uytsel Vadim et Delmarche Jean-Marc.

Mais revenons en Belgique, année *2008*, on tâtonne toujours..... un nouveau mode de compétition est mis en place, un nouveau nom apparaît dans le calendrier,

"LA RONDE DES 3D"

avec pour la première fois un classement pour le C.B., à cette époque ce championnat se déroulait en un jour, celui de la dernière manche de la ronde.

RONDE DES 3D									
2008	ADR	SSW	CDC	CAP	DTZ				C.B. à AGC
2009	ADR	AGC	ACE	SSW	CDC	DKP	CAP	KSM	C.B. à DTZ

Petite particularité du règlement 2008, l'identification de la ciblerie a maintenant été définie par les fabricants. La méthode choisie pour cette année est le ''R.L.W.'', Real Life Weight.

L'identification de la cible se faisait par son poids .....
Petit animal < / = à 29 Kg,
Petit gibier de 30 à 139 Kg,
Moyen gibier de 140 à 199 Kg,
Grand gibier > que 199 kg.

Enfin, quand nous parlons de poids, il est en fait question de l'équivalent du poids de l'animal vivant qui donnait correspondance à la catégorie attribuée à la cible donnée.

Les distances de tir sont maintenant également précisées par catégorie d'âge, d'animal et d'arc.

	Pas blanc	Pas bleu	Pas rouge
Petit animal	5 /10 mètres	5 / 15 mètres	5 / 15 mètres
Petit gibier	10 / 15 mètres	15 / 25 mètres	15 / 30 mètres
Moyen gibier	10 / 20 mètres	20 / 30 mètres	25 /35 mètres
Grand gibier	15 / 25 mètres	25 / 35 mètres	30 / 45 mètres
Total maxi	288 +/- 20 mètres	440 +/- 20 mètres	520 +/- 20 mètres

2009 arrive, les responsables tir nature belges (Henri Willems à leur tête) optent pour une catégorisation des animaux suivant la grandeur de leur zone vitale (surface de la zone vitale = à la catégorie de la cible), un catalogue des animaux autorisés est établi, les catégories d'âge sont calquées sur les catégories de la FITA et, chose importante, introduction des badges de progression, les Renards d'or, argent et bronze.

C'est au début de cette ''Ronde'' que le 3D a vraiment pris ses marques en Belgique, il était définitivement lancé.

2010, sera l'année de transition. La ''Ronde'' disparait et laisse place au **''CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 3D''** que nous connaissons encore aujourd'hui. Celui-ci est établit sur base des meilleurs points réalisés par l'archer sur toute la saison par rapport à un minimum de manches obligatoires.

De nouveaux clubs arrivent également sur le circuit, en 2010 - EACC, 2011 - KJSS, 2014 – ADB, 2015 – CTH, 2016 – LAM, 2018 – RHN. Certains clubs ont également stoppé l'activité, par exemple CDC en 2016.

Un changement marquant pour la catégorie Instinctive Bow arrive en **2016**, la suppression du poids des flèches (et pointes de flèches – 100 grains pour les femmes / 125 grains pour les hommes).
Une autre manière d'identifier les animaux est également mise en place, l'identification suivant

la dimension de la zone vitale, zone du 8, (Largeur et Hauteur).

2017, le premier règlement bilingue (Fr / Nl) sort enfin, soulagement pour beaucoup, nous allons pouvoir parler de la même chose.

Nous voici en *2019* et cette année n'a pas échappé à quelques modifications du règlement, le point principal étant l'introduction d'un montage de terrain en 24 cibles avec tir simultané (2 par 2). Le règlement a également subi un lifting complet, structure plus claire, éclaircissement de nombreux points et plus encore……

Après ces 20 ans d'existence nous pouvons, nous, les clubs ''tir nature'', acteurs de cette histoire, être plus que satisfaits. Le bilan depuis 2008 est plus que positif avec une moyenne de participation d'archers et du nombre d'organisation en croissance continue.

Plutôt qu'un long discours voici un petit schéma résumant cette l'évolution.

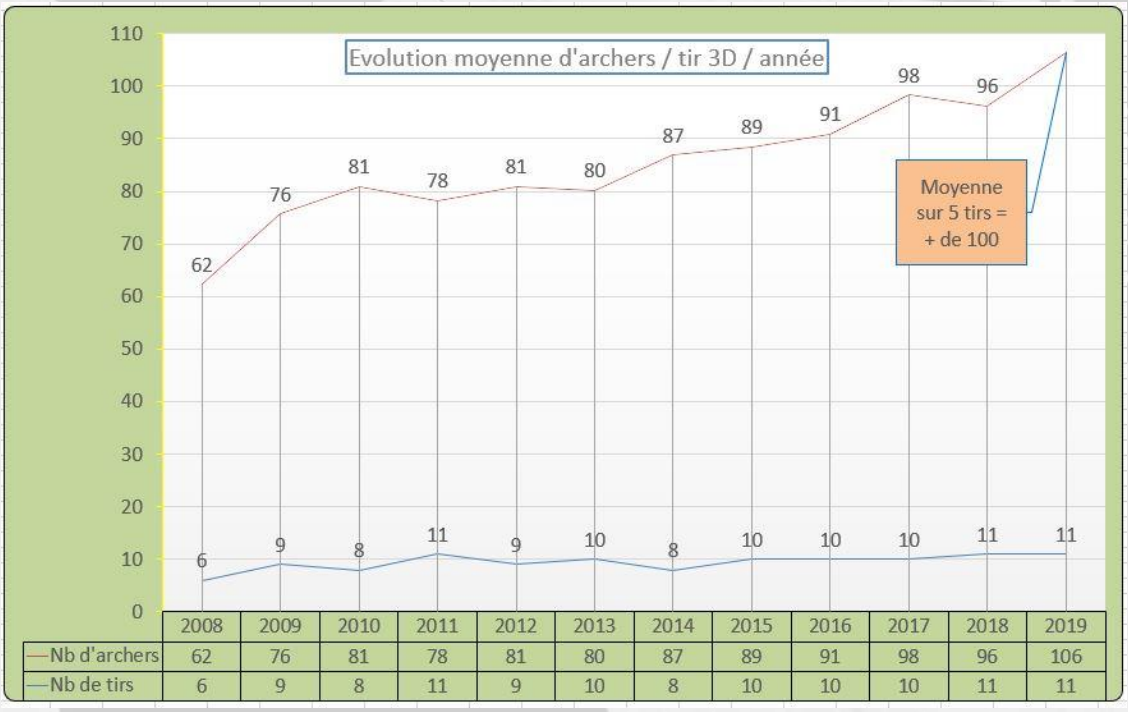

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb d'archers	62	76	81	78	81	80	87	89	91	98	96	106
Nb de tirs	6	9	8	11	9	10	8	10	10	10	11	11

Nous pouvons voir arriver l'avenir de façon sereine et positive puisque pour *2020* ne s'annoncent que de bonnes nouvelles, une compétition supplémentaire en région luxembourgeoise chez nos amis du CAL et, … si tout se passe bien, le retour de KJSS qui, sous réserve, pourrait avoir retrouvé un terrain.

Que de progression en 20 ans d'existence, on peut dire que notre sport est au top de sa forme.

HBD 3D et bonne route…

HBD 3D et bonne route…

Jean-Marc Delmarche.